

Catalogue de formation 2025

Le réseau
de la mobilité
pour tous !



agil'ess
La mobilité
pour tous !

EDITO

Au réseau Agil'ess, notre priorité est de vous accompagner au quotidien dans vos projets de sécurisation, de consolidation et de développement de vos structures.

C'est pourquoi nous mettons à votre disposition des formations spécialement conçues pour vous permettre d'atteindre vos objectifs de manière efficace et durable.

Le Réseau Agil'ess bénéficie de la certification QUALIOPI pour l'ensemble des thématiques de formation proposées, cette certification a été délivrée à l'issue d'un processus très rigoureux. C'est le gage de notre professionnalisme et de notre engagement dans une démarche de progrès permanent.

Notre signature pédagogique

Vivre une formation avec le Réseau Agil'ess, c'est être guidé(e) par nos experts de terrain passionnés, au plus près de vos situations « métier ». C'est être accompagné(e) tout au long de votre apprentissage, dans une relation personnalisée tout en préservant une saine convivialité

Les consultants-formateurs peuvent intervenir aussi bien en formation qu'en conseil. À distance ou en présentiel, la même exigence d'excellence ! Nos formations inter et intra-établissements, proposées en format présentiel, peuvent également être dispensées, à la demande, à distance.

Notre mission : accompagner les dirigeants, les salariés, les bénévoles...

Pour cette fin d'année 2024 et pour l'année 2025, nous vous proposons d'ouvrir notre catalogue de formation :

- Le Réseau Agil'ess pour vous accompagner et trouver la bonne voie dans un écosystème en évolution permanente,
- Le Réseau Agil'ess propose des formations adaptées à vos besoins afin d'optimiser et de développer vos compétences tout en sécurisant votre activité au quotidien,
- Le Réseau Agil'ess est présent pour des accompagnements personnalisés, pour vous permettre de hisser votre stratégie à son meilleur niveau.

Nous serons à vos côtés pour vous aider à passer le cap !

Michèle MORGAN, Déléguée Générale Tél : **06 29 16 49 59**

Nathan CROUZEVIALLE, Chargé d'accompagnement et de formations

Tel : **06 11 95 85 09**





SOMMAIRE



Les règles juridiques et associatives

1. Elaborer et mettre en oeuvre le projet associatif global

4



La gestion économique et financière

La gestion économique de base d'une structure

2. Comprendre (enfin) le bilan et le compte de résultat de sa structure 5
3. Les clés d'un modèle économique et financier pérenne 6
4. La stratégie : une démarche essentielle 7
5. Et demain : s'assurer de la viabilité de son projet 8
6. Comment répondre aux appels d'offre ? 9

La gestion économique spécifique à la mobilité solidaire

7. Appréhender le modèle économique de la mobilité solidaire 10
8. Les clés d'un dossier de microcrédit réussi 11
9. Nettoyage de véhicule sans eau ou Detailing 12
10. Recherche de client pour les activités de nettoyage sans eau 13



Management et création d'événements

11. Comment développer sa communication et son marketing 14
12. Vendre mieux, vendre plus 15
13. Management et gestion des conflits 16
14. L'accueil bienveillant du bénéficiaire 17
15. Création d'événements 18
16. Mettre en place le DUERP 19
17. Le management 20



Maîtrise technique

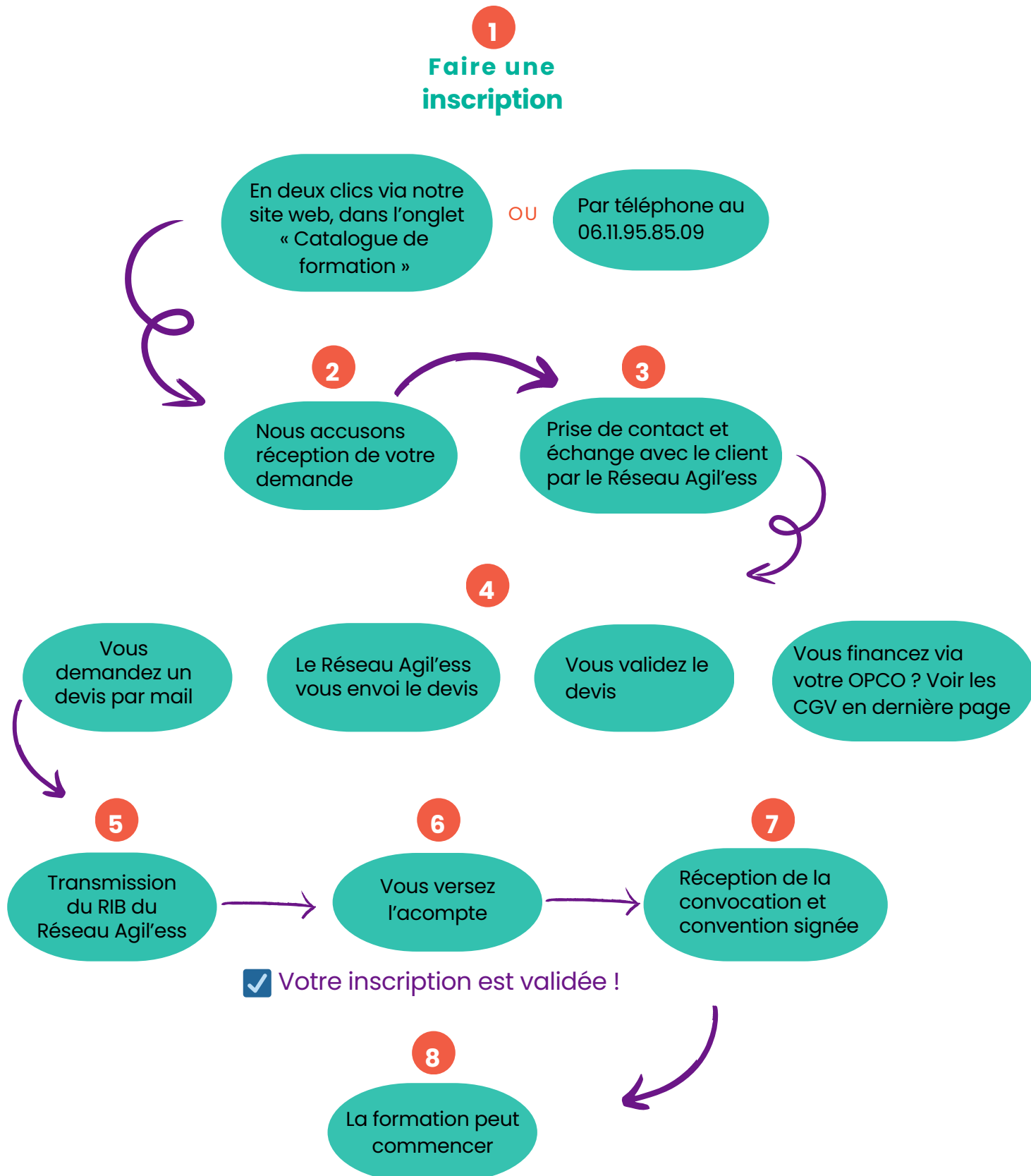
18. Sauveteur Secouriste du Travail – Formation Initiale 21
19. Préparation autorisation de conduite – Base CACES 22
20. Gestes et postures : Manutention Manuelle 23
21. Sauveteur Secouriste du Travail – Recyclage ou MAC 24
22. La sécurité réel : Lutter contre le feu – Exercices sur le feu réel 25
23. La sécurité incendie : Lutter contre le feu – Exercices d'évacuation avec visibilité nulle 26

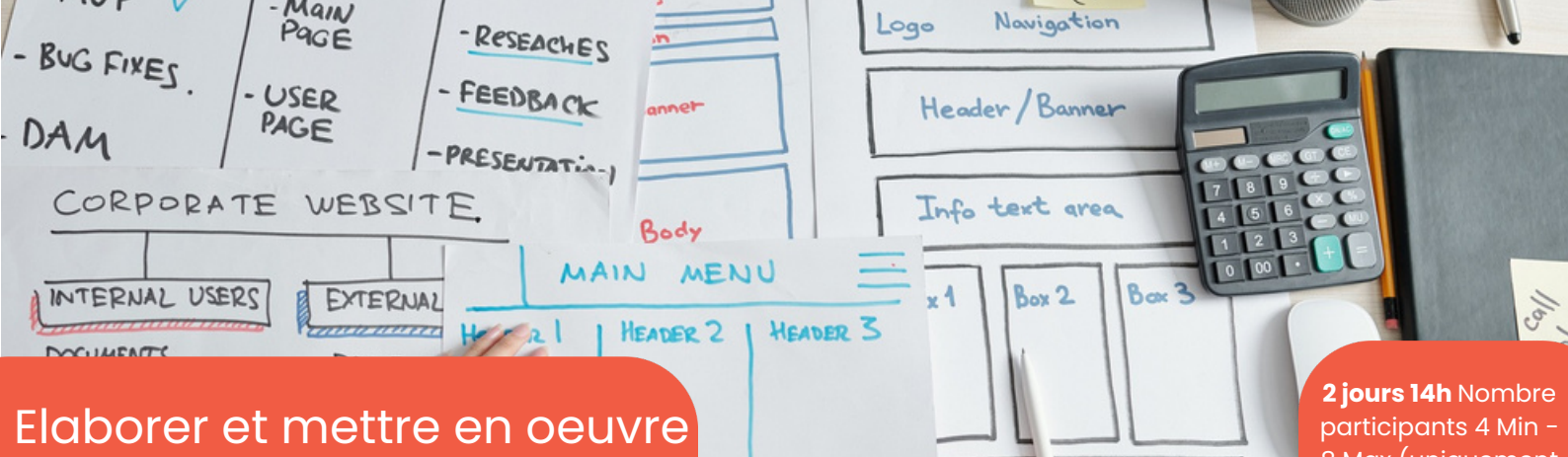


Habilitation des véhicules électriques et hybrides P6

24. Habilitation électrique : BS – BE/HE Manœuvres – Recyclage 27
25. Habilitation électrique tous symboles 28
26. Habilitation électrique : BR, B1, B1V, B2, B2V, B2V essai 29
27. Habilitation électrique : B0L Véhicule électrique ou hybride 30
28. Habilitation électrique : BS – BE Manœuvre 31

à une formation du Réseau Agil'ess





2 jours 14h Nombre participants 4 Min - 8 Max (uniquement intra)

Elaborer et mettre en oeuvre le projet associatif global

Public concerné

- Dirigeants associatifs, gouvernance

Prérequis

- Exercer des fonctions de dirigeants associatifs (administrateurs, présidents, trésoriers) et être en fonction de directeur général ou cadre de direction
- Avoir une expérience de bénévole ou de dirigeant d'une personne morale à but non lucratif

Modalités d'accès

- Présentiel

Moyens pédagogiques

- Supports théoriques
- Ateliers

Techniques pédagogiques

- Apports d'expériences
- Echanges collaboratifs

Intervenant

Michèle Morgan

Tarif : 1500€ pour adhérent

1800€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- S'approprier la démarche pédagogique d'élaboration du projet associatif global
- Construire, rédiger et valider le projet associatif

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Présentation de la démarche

- Introduction de la démarche méthodologique
- Mettre en place une analyse de l'existant et en faire une synthèse
- Les différentes composantes du projet associatif (les missions, les valeurs, l'offre de services...)

Jour 2 (7h) : Préparer la mise en oeuvre opérationnelle

- Formaliser les objectifs d'un projet
- Impliquer tous les acteurs de la structure
- Formaliser le plan du projet associatif global
- Décliner le plan stratégique de développement
- Mettre en oeuvre la communication autour du projet

Modalités d'évaluation:

- Les modalités d'évaluation seront effectuées en début de formation et à l'issue de la formation

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Être en capacité d'identifier les enjeux du secteur qui donnent sens au projet associatif,
- Être en capacité de comprendre les enjeux du projet associatif au regard des politiques sociales
- Définir les caractéristiques et spécificités de l'association
- Savoir décliner les composantes d'un projet associatif pour le mettre en oeuvre
- Définir les critères d'évaluation d'un projet associatif

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Comprendre (enfin) le bilan et le compte de résultat de sa structure

3H30
Distanciel

Public concerné

- Directeurs, comptables et trésoriers, en charge de la gestion de structure associative ou coopérative

Prérequis

- Un test de positionnement permet de valider l'inscription sur un module.

Modalités d'accès

- Distanciel

Moyens pédagogiques

- Ressources numériques
- Espace numérique personnel (LMS)

Techniques pédagogiques

- Apports notionnels et échanges sur la base d'un support
- Appropriation et transfert d'outils

Intervenant

- Formateur consultant

Tarif :

192€ pour adhérent

213€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Interpréter les états financiers de synthèse**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Les états financiers de synthèse : Bilan, Compte de résultat, Annexes

- les principes de la comptabilité d'engagement en partie double
- La finalité de la comptabilité générale : les états financiers de synthèse
- Les règles de présentation, étude des différents postes

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Feuille d'émargement

Compétences acquises en fin de formation Evaluation à froid

- Évaluation de fin de formation
- « à chaud » et « à froid »

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Les clés d'un modèle économique et financier pérenne

17H30
4 séquences

Public concerné

- Directeurs, comptables et trésoriers, en charge de la gestion de structure associative ou coopérative

Prérequis

- Avoir une comptabilité d'engagement
- Savoir expliquer les notions de bilan et de compte de résultat

Modalités d'accès

- Distanciel et présentiel

Moyens pédagogiques

- Ressources numériques
- Espace numérique personnel (LMS)

Techniques pédagogiques

- Apports notionnels et échanges sur la base d'un support
- Exercices de mise en application et mise en situation lors d'une journée de présentiel
- Appropriation et transfert d'outils

Intervenant

- Laurent Roux

Tarif :

962€ pour adhérent

1189€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Interpréter les principaux indicateurs d'analyse économique et financière adaptée au secteur de l'ESS
- Synthétiser la situation économique et financière de sa structure

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Séquence 1 : 3H30 – Distanciel

L'analyse du modèle économique :

- La formation du résultat et ses composantes
- L'approche par la technique des Soldes
- Intermédiaires de Gestion (SIG)

La capacité d'autofinancement

Séquence 2 : 3H30 – Distanciel

L'analyse des équilibres financiers

- Le bilan fonctionnel
- Le fonds de roulement
- Le besoin en fonds de roulement
- La trésorerie nette
- Les ratios de structure ou d'activité : informations pour compléter l'analyse

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Feuille d'émargement

Compétences acquises en fin de formation

Évaluation à froid

- Questionnaire de positionnement initial Évaluation
- sommative de chaque séquence de formation Évaluation
- de fin de formation « à chaud » et « à froid »

Séquence 3 : 3H30 – Distanciel

- Transfert et analyse du diagnostic DEFIS : saisie des états de synthèse
- Élaborer une note de synthèse à partir de l'outil DEFIS.

Séquence 4 : 7H00 – Présentiel

L'analyse économique

- Les SIG (rappel de notion)
- L'approche analytique : analyse de coûts, et étude du seuil de rentabilité

L'analyse des équilibres financiers

- Le bilan fonctionnel (rappel de notion)
- L'analyse de situations type

La démarche d'analyse économique et financière

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





La stratégie : une démarche essentielle

5H30
Dont 1H30
à 1 mois

Public concerné

- Directeurs, comptables et trésoriers, en charge de la gestion de structure associative ou coopérative

Prérequis

- Avoir une comptabilité d'engagement
- Savoir expliquer les notions de bilan et de compte de résultat

Modalités d'accès

- Distanciel

Moyens pédagogiques

- Ressources numériques
- Espace numérique personnel (LMS)

Techniques pédagogiques

- Apports notionnels et échanges sur la base d'un support
- Appropriation et transfert d'outils

Intervenant

- Formateur consultant

Tarif :

302€ pour adhérent

335€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Construire un projet stratégique**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

La stratégie, une démarche essentielle pour mon organisation

- Une stratégie pour mon organisation
- Le cycle de vie du projet de votre structure
- S'adapter : un enjeu pour la pérennité du projet

Mener une réflexion stratégique

- Comprendre : réaliser un diagnostic
- Décider : définir des axes stratégiques
- Agir : formaliser un plan d'actions

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Feuille d'émargement

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Questionnaire de positionnement initial
- - Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- - Évaluation de fin de formation « à chaud » et « à froid »



Et demain : s'assurer de la viabilité de son projet

17H30
4
séquences

Public concerné

- Directeurs, comptables et trésoriers, en charge de la gestion de structure associative ou coopérative

Prérequis

- Avoir une comptabilité d'engagement
- Savoir expliquer les notions de bilan et de compte de résultat

Modalités d'accès

- Distanciel et présentiel

Moyens

pédagogiques

- Ressources numériques
- Espace numérique personnel (LMS)

Techniques

pédagogiques

- Apports notionnels et échanges sur la base d'un support
- Exercices de mise en application et mise en situation lors d'une journée de présentiel
- Appropriation et transfert d'outils

Intervenant

- Formateur consultant

Tarif :

962€ pour adhérent

1189€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les outils de gestion prévisionnelle
- Évaluer la pertinence du projet stratégique en analysant les équilibres budgétaires et financiers

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Séquence 1 : 3H30 – Distanciel

- La démarche d'ensemble : traduire les intentions stratégiques en termes économiques et financiers

- Les outils de gestion prévisionnelle :

- Le budget prévisionnel

Séquence 2 : 3H30 – Distanciel

Les outils de gestion prévisionnelle :

- Le plan d'investissement
- Le plan de financement
- Le prévisionnel de trésorerie

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Feuille d'émargement

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Évaluation de fin de formation « à chaud » et « à froid »

Séquence 3 : 3H30 – Distanciel

- Transfert d'une matrice reprenant les 10 axes de gestion de la structure
- Traduire votre stratégie dans l'outil DEFIS et mesurer l'impact sur les équilibres économiques et financiers

Séquence 4 : 7H00 – Présentiel

L'interdépendance des outils

- Une démarche itérative
- Les équilibres économiques et financiers d'une stratégie de développement,
- Les leviers pour restaurer les équilibres

Analyse de DEFIS : les équilibres économiques et financiers sur 6 ans

- Identifier les points clés de la stratégie de la structure
- Identifier les ponts clés évolutions budgétaires : l'évolution des charges et des produits, les investissements à prévoir

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Comment répondre à un appel d'offre

2 jours 14h
Nombre participants
4 Min - 8 Max

Public concerné

- Chef de projets
- Responsables commerciaux
- Consultants en développement d'affaires

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Distanciel

Moyens pédagogiques

- Présentations orales
- Etudes de cas
- Travaux pratiques

Techniques pédagogiques

- Apprentissage participatif
- Utilisation de cas réels pour des mises en situation

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

Tarif :

1650€ pour adhérent

1830€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les étapes importantes d'un appel d'offre
- Structurer un dossier de réponse
- Analyser les besoins et y répondre de manière appropriée

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Introduction à la formation appel d'offre

- Analyser les points clés du CCAP et du CCTP
- Effectuer une étude de faisabilité et définir les premiers axes d'une réponse
- Identifier les différentes étapes du processus d'écriture de la proposition
- Elaborer son dossier de réponse

Jour 2 (7h) : Mise en place d'une stratégie de réponse à un appel d'offre

- Définir une méthode et un plan d'action pour faire une réponse à l'appel d'offre
- Repérer les points de forces et de faiblesses de sa proposition
- Identifier les arguments pour défendre sa proposition

Modalités d'évaluation:

- **Evaluation diagnostique pédagogique** en début de formation, et **formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale**
- Questionnaire d'évaluation « à chaud » à la suite de la formation par le participant
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Capacité à répondre de manière efficace et professionnelle à un appel d'offre
- Compétences en rédaction et structuration de dossiers
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid 3 à 6 mois après la fin de la formation

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Appréhender le modèle économique de la mobilité solidaire

Nombre de jours : 4 jours

Nombre d'heures : 28 H

Public concerné:

Les dirigeants et les agents de maîtrise de la mobilité solidaire

Prérequis :

Aucun

Modalités d'accès :

Formation ouverte à tous
Pour des besoins d'adaptation (handicap ou autres) – nous contacter
Le Réseau Agil'ess s'engage à répondre sous 15 jours à toute demande

Moyens pédagogiques :

- Diagnostic en début de formation sur les pratiques professionnelles au quotidien. Evaluation des points de blocage
- Formation non-certifiante ne donnant pas lieu à la production d'un diplôme

Intervenant :

Nathan Crouzevialle,
Consultant- Formateur

Modalités d'évaluation :

Evaluation diagnostique pédagogique en début de formation, et formative/acquisition de compétences+ Evaluation formative finale (tableau BP et exercice RH)

Lieu

En présentiel- Local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les modèles économiques des garages sociaux/solidaires associatifs
- Construire le modèle économique de sa structure
- Repérer les opportunités économiques de mobilité solidaire sur son territoire
- Connaître et utiliser les outils adéquats pour piloter une activité de mobilité solidaire

Déroulé pédagogique

Jour 1 (7H) – Compréhension du modèle économique et des outils de la mobilité solidaire

- Analyser les exigences relatives à la compréhension d'un modèle économique de la mobilité solidaire
- Comprendre les process et les outils à mettre en place pour avoir des outils budgétaires de son activité de mobilité solidaire

Jour 2 (7H) – Définition de l'offre de service

- Analyser les offres de services de mobilité solidaire sur son territoire
- Construire une étude de marché et un business plan en lien avec ses activités de mobilité solidaire

Jour 3 (7H) – Elaboration d'outils sur le modèle économique de la mobilité solidaire

- Identifier les procédures, outils à créer ou améliorer, en lien avec les indicateurs de la mobilité solidaire
- Elaborer un budget prévisionnel avec la mise en place des nouveaux outils économiques

Jour 4 (7H) – Mise en place de l'organisation des ressources humaines d'une activité de mobilité solidaire

- Identifier les procédures, outils à créer ou améliorer pour gérer les ressources humaines d'un garage solidaire
- Connaître les normes d'un garage



**Tarif = 2000€
HT**

Réseau Agil'ess-ZAC de Fromadan-47190 Aiguillon
Contact : 0611958509 – E-mail: nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 - DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine - NAF9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Les clés d'un dossier de microcrédit réussi

1 jour 7H
Nombre de participants
4 min - 8
Max

Public concerné

- Salariés des associations ou SIAE des garages solidaires susceptibles d'instruire des microcrédits

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Enseignement dispensé en présentiel
- Inter ou intra -entreprise

Moyens pédagogiques

- Supports visuels

Techniques pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail en sous-groupes
- Exercices pratiques et mises en situation
- QCM

Intervenants

- Formateurs disposant d'un parcours professionnel significatif dans le domaine du microcrédit et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Tarif :

825€ pour adhérent
915€ pour non adhérents

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Intégrer les fondamentaux du microcrédit personnel
- Accompagner les bénéficiaires de microcrédit

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Matin (3H30) : Module 1 - Le microcrédit

- QCM de positionnement : Les enjeux du microcrédit
- Appréhender le microcrédit personnel en chiffres (acteurs, missions, impacts et perspectives)
- Identifier les règles du dispositif de microcrédit : définition, critères d'éligibilité
- Maîtriser les différentes étapes du microcrédit personnel : montage et examen des dossiers, passage en comités, offre de prêt, déblocage des fonds et garanties.

Après midi (3H30) : Module 2 - L'accompagnement du bénéficiaire

- Accompagner le bénéficiaire : analyse de la situation personnelle et budgétaire (motivations, projets, place de l'épargne, capacité de remboursement...)
- Aborder la question de l'argent et recueillir les informations nécessaires (quels outils ?)
- Cas pratique : instruction d'une demande sur un cas fictif. Mise en situation réelle avec jeu de rôle.

Modalités d'évaluation:

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Evaluation sommative : L'obtention d'un taux de 70% de réussite au QCM final est nécessaire pour se voir délivrer une attestation de formation

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- L'Apprenant doit maîtriser les mécanismes du microcrédit et les méthodes d'accompagnement.
- Evaluation "à froid", par questionnaire, à 3 et 6 mois.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 - DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine - NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Nettoyage de véhicule sans eau

3 jours 21h
Nombre participants
4 Min – 8 Max

Public concerné

- Salariés des associations ou SIAE des garages solidaires

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel Inter ou intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Livret d'apprentissage
- Mise en œuvre pratique

Techniques pédagogiques

- Cas pratique pour des mises en situation
- Apprentissage

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

Tarif :

3960€ pour adhérent

4400€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Acquérir la technique pour nettoyer les véhicules à l'extérieur ou à l'intérieur (les plastiques, tissus, cuirs et moquettes et le dégraissage de la carrosserie, des jantes et des roues)**
- **Connaître les différents outils, méthodes et machines liées aux nettoyage de véhicule sans eau**
- **Identifier le temps d'intervention et l'organisation de l'activité**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Nettoyage intérieur et traitement des sièges (tissus / cuir)

Apprentissage et mise en pratique des action de nettoyage à l'intérieur d'un véhicule

- L'aspiration des moquettes, sièges et tissus.
- Nettoyage des tissus et moquettes (habitacle, coffre, pavillon, etc.)
- Nettoyage des plastiques (tableau de bord, levier de vitesse, boîte à gants, etc.).
- Nettoyage du cuir, alcantara, nubuck (sellerie).

Jour 2 (7h) : Nettoyage extérieur et vitrerie

Apprentissage et mise en pratique des action de nettoyage à l'extérieur d'un véhicule

- Nettoyage et lustrage carrosserie
- Nettoyage jantes et enjoliveurs
- Nettoyage vitre et miroirs

Jour 3 (7h) : Nettoyage automobile (niveau intermédiaire)

Apprentissage et mise en pratique des actions de nettoyage supérieur d'un véhicule

- Dégoudronnage du véhicule
- Nettoyage des capotes de voitures
- Utilisation du Polish sur le véhicule

Modalités d'évaluation:

- Evaluation diagnostique pédagogique en début de formation, et formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale
- Questionnaire d'évaluation « à chaud » à la suite de la formation par le participant
- Remise d'un Certificat de Réalisation qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Le salarié sera en capacité de réaliser une prestation de nettoyage complet d'un véhicule de tourisme ou utilitaire en autonomie.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid 3 à 6 mois après la fin de la formation

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Recherche de client pour les activités de nettoyage sans eau

2 jours 14h
Nombre participants
4 Min – 8 Max

Public concerné

- Entrepreneur cherchant à ouvrir son service automobile
- Professionnels de l'automobile

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Distanciel uniquement

Moyens pédagogiques

- Support de cours
- Présentation orale
- Etude de cas

Techniques pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

Tarif :

1650€ pour adhérent
1830€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Maîtriser les méthodes utiles pour préparer et organiser sa prospection**
- **Gérer ses actions de prospection dans le temps et les mesurer**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Elaboration d'une stratégie commerciale

- Apprendre des méthodes de prospection commerciale sur son secteur d'activité (géographique, acteurs)
- Elaborer une stratégie commerciale pour son secteur d'activité
- Maîtriser les techniques de communication de vente

Jour 2 (7h) : Mise en place et suivi d'une stratégie commerciale

- Mettre en œuvre la stratégie commerciale auprès des prospects
- Apprendre et utiliser son outil de suivi de relation clients
- Identifier les points forts de sa stratégie commerciale

Modalités d'évaluation:

- **Evaluation diagnostique pédagogique** en début de formation, et **formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale**
- Questionnaire **d'évaluation « à chaud » à la suite de la formation** par le participant
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation Evaluation à froid

- Capacité à faire des tableaux de bord
- Élaboration de grilles de tarifs
- Réalisation de benchmarks et de diagrammes de Gantt
- Questionnaire **d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid** 3 à 6 mois après la fin de la formation

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Comment développer sa communication et son marketing ?

2 jours 14h
Nombre participants
4 Min – 8 Max

Public concerné

- Dirigeant de la structure et/ou responsable de communication

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- présentiel Inter ou intra-entreprise

Moyens

pédagogiques

- Livret d'apprentissage
- Exercices pratiques

Techniques

pédagogiques

- Support de cours
- Etude de cas

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les fondamentaux de la communication et du marketing
- Développer une stratégie de communication efficace
- Savoir utiliser les logiciels de marketing pour accroître sa visibilité

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Introduction et bases de la communication

- Identifier les bases de la communication et du marketing
- Identifier les besoins consommateurs : attentes, motivations
- Développer sa créativité et sa capacité à innover pour vendre son service

Jour 2 (7h) : Définition et mise en place d'une stratégie

- Méthodologie de la création de stratégie de communication
- Définition de son plan d'action (temps, budget, ressources humaines)
- Identifier les outils numériques et les supports numériques adaptés à la prestation

Modalités d'évaluation:

- **Evaluation diagnostique pédagogique** en début de formation, et **formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale**
- Questionnaire d'évaluation « à chaud » à la suite de la formation par le participant
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Capacité à développer et mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Utilisation des outils de marketing digital pour accroître la visibilité
- Analyse des performances et ajustement des stratégies en fonction des résultats
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid 3 à 6 mois après la fin de la formation

Tarif :

1650€ pour adhérent

1830€ pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Vendre mieux, vendre plus

1 jour 7H
Nombre de
participants
4 min - 8
Max

Public concerné

- Salariés des associations ou SIAE des garages solidaires en relation avec le public bénéficiaire

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Enseignement dispensé en présentiel
- Inter ou Intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Supports visuels

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques actives et participatives.
- Alternance de théorie/pratique avec application au contexte et expériences des participants.

Intervenants

- Formateurs disposant d'un parcours professionnel significatif en lien avec ce module de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Tarif :

825€ pour adhérent
915€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier objectivement les besoins réels (exprimés ou non exprimés) du bénéficiaire
- Acquérir les techniques et outils de la vente
- Proposer une offre adaptée aux besoins du bénéficiaire

Matin (3H30) : Découverte des techniques de vente

- Apprendre les compétences pour être un vendeur (technique des 4C)
- Définir les objectifs dans le cadre de la politique commerciale de l'entreprise
- Identifier les principes de la communication et les besoins et les motivations du bénéficiaires

Après midi (3H30) : Mise en pratique pour sa structure

- Elaborer son argumentaire en fonction de l'offre disponible
- Établir l'objectif de l'entretien et la stratégie à mettre en œuvre
- Mise en situation d'un exercice de vente

Modalités d'évaluation:

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Evaluation sommative : L'obtention d'un taux de 70% de réussite au QCM final est nécessaire pour se voir délivrer une attestation de formation

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- L'Apprenant est capable d'appliquer avec rigueur les méthodes vues lors de la formation
- Evaluation "à froid", par questionnaire, à 3 et 6 mois.



Management et gestion des conflits

2 jours 14h

Nombre participants

4 Min – 8

Max

Public concerné

- Managers, Responsable RH

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel

Moyens pédagogiques

- Présentations interactives
- Supports théoriques
- Jeux de rôles

Techniques pédagogiques

- Etudes de cas
- Apprentissage collaboratif

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les types de conflits et leurs sources
- Comprendre les mécanismes de conflits
- Développer les stratégies de résolution de conflits
- Apprendre à favoriser la communication et la négociation

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) : Introduction à la gestion d'un conflit

- Définition d'un conflit et des types de conflits : interpersonnels, intergroupes, d'intérêt...
- Connaître les principales causes et éléments déclencheurs des conflits.
- Identifier les stratégies des acteurs dans le cadre d'un conflit

Jour 2 (7h) : Adapter une posture pour gérer le conflit

- Identifier et utiliser sa marge de manœuvre pour manager le conflit.
- Utilisation de l'outil "DESC" pour réguler le conflit
- Analyse des situations conflictuelles et des solutions entre pairs grâce à la démarche du co-développement.

Modalités d'évaluation:

- **Evaluation diagnostique pédagogique** en début de formation, et **formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale**
- Questionnaire d'évaluation « à chaud » à la suite de la formation par le participant
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- Le salarié aura des techniques de résolution de conflits, des compétences en communication et négociation. Il aura également la capacité à gérer et à prévenir les conflits au sein d'une équipe.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid 3 à 6 mois après la fin de la formation

Tarif :

1650€ pour adhérent

1830€ pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





L'accueil bienveillant du bénéficiaire

1 jour 7H
Nombre de participants
4 min - 8
Max

Public concerné

Salariés des associations ou SIAE des garages solidaires en relation avec le public bénéficiaire

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Enseignement dispensé en présentiel
- Inter ou Intra-entreprises

Moyens pédagogiques

- Supports visuels

Techniques pédagogiques

- Méthodes pédagogiques actives et participatives.
- Alternance de théorie/pratique avec application au contexte et expériences des participants.

Intervenants

- Formateurs disposant d'un parcours professionnel significatif en lien avec ce module de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Tarif :

825€ pour adhérent
915€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier et comprendre les spécificités des publics en situation de difficultés financières
- Utiliser les techniques assertives et de Communication Non Violente pour mener les situations d'accueil

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Matin (3H30) : Accueillir le bénéficiaire

- Identifier les fondamentaux de la communication dans le cadre de l'accueil
- Repérer les besoins et attentes des personnes en difficulté financière
- Apprendre les outils pour une meilleure communication : (l'écoute active, le questionnement, la reformulation, la validation)

Après midi (3H30) : Développer une posture efficace

- Découvrir son propre mode de gestion des difficultés
- Définir une stratégie de communication pour éviter le conflit
- Ajuster sa posture et adapter son discours à la personne
- Utiliser les outils pour une meilleure communication : (l'écoute active, le questionnement, la reformulation, la validation)

Modalités d'évaluation:

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Evaluation sommative : L'obtention d'un taux de 70% de réussite au QCM final est nécessaire pour se voir délivrer une attestation de formation

Compétences acquises en fin de formation

Evaluation à froid

- L'Apprenant est capable d'appliquer avec rigueur les méthodes vues lors de la formation
- Evaluation "à froid", par questionnaire, à 3 et 6 mois.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Création d'évènements

1 jour 7h
Nombre participants
4 Min - 8 Max

Public concerné

- Dirigeant et/ou responsable de communication, salarié de la structure

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- En distanciel uniquement

Moyens pédagogiques

- Présentation interactive
- Supports pédagogiques

Techniques pédagogiques

- Supports visuels
- Utilisation de logiciels

Intervenant

- Consultant(e) adhérent au Réseau Agil'ess

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différents types d'évènements selon ses besoins
- Repérer les besoins nécessaires à la mise en place d'évènements
- Construire des outils pour la gestion de suivi de l'évènement

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Jour 1 (7h) Construire et planifier et préparer son évènement

- Apprendre les différents types d'évènements
- Construire son rétroplanning des actions à mener
- Bâtir le budget et assurer le suivi des dépenses
- Organiser les différents aspects logistiques et pratiques : déplacements, présences, etc.
- Mettre en place les outils de suivi de projet pour l'évènement

Modalités d'évaluation:

- **Evaluation diagnostique pédagogique** en début de formation, et **formative / acquisition de compétences + Evaluation formative finale**
- Questionnaire **d'évaluation « à chaud »** à la suite de la formation par le participant
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles

Compétences acquises en fin de formation Evaluation à froid

- Le salarié aura la capacité de concevoir, organiser et gérer divers types d'évènements.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid 3 à 6 mois après la fin de la formation

Tarif : 825€ pour adhérent
915€ pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Mettre en place le DUERP

1 jour
Nombre de
participants
10 max

Public concerné

- Dirigeant d'entreprise
- Responsable RH / Sécurité
- Toute personne impliquée dans la politique de Prévention des Risques en Entreprise

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Présentation théorique
- Remise de documentation et de supports pédagogiques appropriés
- Retours d'expériences
- Exercices pratiques en sous-groupe

Intervenant

- Formateur Consultant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Etre en conformité avec la législation du travail,**
- **S'approprier la méthodologie d'évaluation des risques Professionnels en entreprise,**
- **Etre autonome dans la construction et la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,**
- **Favoriser les échanges d'expériences.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

- Contexte juridique: Les obligations légales de l'employeur en matière de prévention des risques,
- Les enjeux de la prévention des risques,
- Le rôle des acteurs de la prévention en entreprise (Direction, RH, Préventeurs, CHSCT, DP, Management intermédiaire, collaborateurs de tous niveaux, intervenants externes – Médecin du Travail, IPRP, CNAM, ANACT...),
- Le Document Unique : Sa fonction et ses objectifs,
- La méthodologie de construction du Document Unique.
- Identifier les Unités de Travail, les phases de travail, les dangers et les risques auxquels sont exposés les collaborateurs,
- Coter les risques, identifier les mesures existantes et déterminer les risques résiduels,
- Déterminer les Mesures à entreprendre,
- Construire un Plan Annuel de Prévention des Risques à partir du Document Unique,
- Suivre la mise en œuvre du Plan Annuel de Prévention et mettre à jour le Document Unique.
- Exercices pratiques en sous-groupes : Analyse de Documents Uniques existants
- Exercices pratiques en sous-groupes : Elaboration du Document Unique (UT correspondant à des entreprises de participants)

Modalités d'évaluation:

- Validation des compétences par l'observation du formateur lors des différentes mises en situation pratique (exercices pratiques en sous-groupes)

Tarif :

935€ Pour adhérent
1037€ Pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Nom de la formation : le management

Nombre de jours : 2 jours

Nombre d'heures : 14H

Nom du participant :

Public concerné :

Direction

Prérequis :

Aucun

Modalités d'accès et délai d'accès :

Formation ouverte à tous
Pour des besoins d'adaptation (handicap ou autres) – nous contacter
Le Réseau Agil'ess s'engage à répondre sous 15 jours à toute demande

Moyens pédagogiques :

- Diagnostic en début de formation sur les pratiques professionnelles au quotidien. Evaluation des points de blocage dans le management.
- Evaluation de la prise en compte des éléments de concept transmis.
- Un certificat de réalisation en fin de formation sera délivré au participant.
- Bilan de satisfaction environ 3 à 6 mois après la fin de la formation.
- Formation non-certifiante ne donnant pas lieu à la production d'un diplôme

Intervenant : Monsieur Alain Andanson

Modalités d'évaluation :

- Alternance de présentations théoriques et exercices d'application.
- Mises en situation suivant les thématiques abordées

Objectifs pédagogiques

- Mieux communiquer avec son équipe (communication interpersonnelle et interne)
- Maîtriser les techniques de management pour analyser son rôle et son style
- Se positionner par rapport à son équipe et à la gouvernance
- Acquérir et mettre en œuvre des outils de motivation et d'animation d'équipe

Déroulé pédagogique

Les bonnes pratiques en communication interpersonnelle (jour 1 – 7H)

- Le verbal et le non-verbal
- L'écoute active et l'assertivité
- Les systèmes auditifs, visuels et kinesthésiques
- Les états du moi (notre influence dans notre comportement managérial et commercial)
- Les situations gagnant / gagnant avec les prospects
- Les sociotypes de collaborateurs

Les techniques de management (jour 2 – 3H)

- Identifier les rôles essentiels du manager pour atteindre la performance (dans le cadre des animations par exemple)

Le briefing de l'animation de réunion (jour 2 – 4H)

- Instaurer la confiance pour faciliter la cohésion d'équipe et l'atteinte des résultats auprès des animateurs de groupe
- Responsabiliser les animateurs
- Adapter son management aux collaborateurs pour entraîner l'adhésion



**Tarif= 2500€
HT**

Réseau Agil'ess-ZAC de Fromadan-47190 Aiguillon
Contact : 0611958509 – E-mail: nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 - DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine - NAF9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Sauveteur Secouriste du Travail – Formation initiale

2 jours
Présentiel
10 personnes max

Public concerné

- Toute personne volontaire ou désignée pour porter secours en cas d'accident.

Prérequis

- Comprendre et s'exprimer correctement en Français

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Intervenant

Formateur spécialisé et habilité

Particularités

- Un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) est requis tous les 24 mois
- Evaluation selon critères définis par l'INRS dans le référentiel de « Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) »,
- Un **Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail** (Carte SST) est délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable (A défaut une Attestation de suivi de formation est délivrée).

Intervenant

- Formateur Consultant

Tarif :

1716€ pour adhérent
1903€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Intervenir face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :**
- **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention dans l'entreprise**
- **Protéger de façon adaptée**
- **Examiner la victime**
- **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**
- **Secourir la victime de manière appropriée**
- **Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail**
- **Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Rechercher les dangers persistants pour protéger: Formation générale à la prévention, capacité à protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (Article L 230-2 (ancien Code du Travail) = Article L 4121-1 (nouveau Code du Travail) et Article R 230-1 (ancien Code du Travail) = R 4121-1 (nouveau Code du Travail)), connaître l'alerte aux populations, identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée, reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement, repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés, supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même, définir les actions à réaliser permettant de la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s)...

- De « protéger » à « prévenir » : Similitudes des compétences attendues en matière de « protection » et de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention en situation de travail) de la part des SST, Examiner la victime et faire alerter :
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action appropriée, De « Faire Alerter » à « Informer » : rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuelles
- mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de la prévention dans l'entreprise, Secourir : Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s), Situations inhérentes aux risques spécifiques (désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyahydrique...,
-

Utiliser le défibrillateur (DSA – Défibrillateur Semi- Automatique ou DAE – Défibrillateur Automatisé Externe) : Théorie : Défibrillation semi-automatique ou automatisée externe, l'arrêt cardio-respiratoire, chaîne de suivie, réanimation cardio-respiratoire, le défibrillateur et Pratique : Procédure opérationnelle d'utilisation du DSA et DAE, conditions d'utilisation en sécurité, recueil et transmission de données, cas concrets

Modalités d'évaluation:

- Validation des compétences par l'observation du formateur lors des différentes mises en situation pratique (exercices pratiques en sous-groupes)

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Préparation autorisation de conduite – Base CACES

1 jour
Présentiel
6 personnes max

Public concerné

- Toute personne amenée à manipuler un chariot automoteur porté

Prérequis

- Aptitude médicale (Certificat médical du médecin du travail)

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Intervenant

Formateur spécialisé

Particularités

- Un recyclage est requis tous les 5 ans Une Autorisation
- de conduite pourra être délivrée par l'employeur au stagiaire qui aura participé à toute la formation et **satisfait aux tests théoriques et pratiques sur la base du CACES®** (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) **R489 Cat 1A ou 1B ou 3** Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Intervenant

- Formateur Consultant

Tarif :

880€ pour adhérent
976€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté,**
- **Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté**
- **Se voir délivrer un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité).**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Formation théorique : 1/2 journée

- Connaissances générales: Rôle et responsabilités des différents acteurs, Dispositif CACES®...,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté : Terminologie et caractéristiques générales,
- Les principaux types de chariots de manutention: Caractéristiques et spécificité des différents types de chariots de manutention...,
- Notions élémentaires de physique : Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement mentionnées, selon le lieu d'activité...,
- Stabilité des chariots de manutention : Conditions d'équilibre et facteurs de stabilité du chariot...,
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :
- Principaux risques – origine(s) et moyens de prévention associés...,
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté : Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste, justification du choix et du port des EPI, limites d'emploi...,
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté : Revue des principales anomalies potentielles
- Le contenu détaillé de la formation théorique est précisé par les recommandations de la CNAM pour le CACES® R489 édité par l'INRS

Formation théorique : 1/2 journée

- Prise de poste et vérification: Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Conduite et manœuvres :
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Détails des équipements et environnement de la formation pratique (+tests) définis dans le Document «Tout ce qu'il faut Savoir Nouvelle recommandation R489 » joint

Modalités d'évaluation:

Base Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Gestes et postures

Manutention manuelle

1 jour
Présentiel
10 personnes Max

Public concerné

- Toute personne concernée par les problématiques liées aux gestes et postures sur poste de travail dans l'entreprise

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Supports audio-visuels, alternance d'études de cas, de travaux de groupes et de réalisation de travaux et exercices pratiques

Intervenant

- Formateur Consultant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Réduire et prévenir les accidents ou lésions dus aux manutentions manuelles**
- **Déterminer la meilleure façon d'effectuer une manutention manuelle sans prendre de risques**
- **Sensibiliser le personnel**
- **aux maladies professionnelles et TMS.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Formation théorique :

- La répartition des accidents du travail au cours de manipulation, de transports manuels et de chutes.
- L'influence des mauvaises postures lors de transports manuels et de manipulations répétitives.
- Notion d'anatomie (musculature et colonne vertébrale.)
- Les facteurs aggravant des accidents de la colonne vertébrale.

Les moyens de prévention :

- Les attitudes aux postes de travail,
- Les protections individuelles,
- L'aménagement du poste de travail,
- L'organisation des tâches
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :
- Les techniques gestuelles,
- La bonne position « ce qu'il faut faire ! »,
- L'élévation et le portage des charges.

Formation pratique :

- Lever, porter, poser et prendre sur entablement et poste de travail.

Modalités d'évaluation:

- Validation des compétences par l'observation du formateur lors des différentes mises en situation pratique (exercices pratiques en sous-groupes)

Tarif :

880€ pour adhérent
976€ pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Sauveteur Secouriste du Travail – Recyclage ou MAC

1 jour
Présentiel
10 personnes max

Public concerné

- ~~Tout~~ **Tout** participant à la formation initiale SST ou à un MAC SST dans les 24 mois précédents.

Prérequis

- Comprendre et s'exprimer correctement en Français
- Titre, en cours de validité, à apporter lors de l'ouverture de la formation.

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Particularités

- Un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) est requis tous les 24 mois

Intervenant

- Formateur spécialisé et habilité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Perfectionner et entretenir les connaissances en matière de secourisme utilisables dans la vie professionnelle comme dans la vie sociale**
- **Comprendre et acquérir les changements de techniques gestuelles.**
- **Remettre à niveau et réactualiser les connaissances du Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en matières de prévention des risques et de premiers secours**
- **en cas d'accident dans l'entreprise**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Révision du programme théorique SST

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme : Ont-ils dû intervenir ? Comment cela s'est-il passé ?,
- Réponse aux attentes des participants,
- Evaluation des acquis à l'aide du plan
- d'intervention et/ou de mise en situation,
- Révision des gestes de Secourisme d'urgence,
- Actualisation de la formation SST,
- Développement de thèmes spécifiques liés au recyclage SST,

Approfondissement :

- Approfondissement des connaissances sur les risques spécifiques de l'entreprise (désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyahydrique...),

Utilisation de défibrillateurs :

- (DSA – Défibrillateur Semi- Automatique ou DAE – Défibrillateur Automatisé Externe) :
- Théorie : Défibrillation semi-automatique ou automatisé externe, l'arrêt cardio-respiratoire, chaîne de suivie, réanimation cardio-respiratoire, le défibrillateur,
- Pratique : Procédure opérationnelle d'utilisation du DSA et DAE, conditions
- d'utilisation en sécurité, recueil et transmission de données, cas concrets,

Modalités d'évaluation:

- Evaluation selon critères définis par l'INRS dans le référentiel de « Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) »,

Tarif :

858€ Pour adhérent
952€ Pour non adhérent

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





La sécurité incendie : Lutter contre le feu – Exercices sur le feu réel

4H
Présentiel
10 personnes
max/session 2
sessions/jour

Public concerné

- Tout collaborateur des entreprises industrielles, établissements recevant du public et tertiaires pouvant être confronté à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteur des de robinet d'incendie armés

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens

pédagogiques

- Mise en situation pratique sur générateur de flammes (bac à feux écologique alimenté par bouteille de gaz)
- Pédagogie adaptée au groupe de participants

Références réglementaires

- Article R 4227-28 et 4227-39
- Règle APSAD R6, chapitre 4 et 6
- INRS « Dossier incendie sur le lieu de travail »

Intervenant

- Formateur Consultant certifié et habilité en qualité de formateur incendie, SSIAP3, Sapeur-pompier titulaire d'un cycle technique incendie du CNPP

Tarif :

1045€ pour adhérent
1159€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Acquérir des connaissances élémentaires théoriques et pratiques dans le domaine de la sécurité incendie**
- **Être capable d'intervenir efficacement sur un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours**
- **Être capable de mettre en pratique les procédures d'évacuation**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Révision du programme théorique SST

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme : Ont-ils dû intervenir ? Comment cela s'est-il passé ?
- Réponse aux attentes des participants,
- Evaluation des acquis à l'aide du plan
- d'intervention et/ou de mise en situation,
- Révision des gestes de Secourisme d'urgence,
- Actualisation de la formation SST,
- Développement de thèmes spécifiques liés au recyclage SST,

Approfondissement :

- Approfondissement des connaissances sur les risques spécifiques de l'entreprise (désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyahydrique...),

Utilisation de défibrillateurs :

- (DSA – Défibrillateur Semi- Automatique ou DAE – Défibrillateur Automatisé Externe) :
- Théorie : Défibrillation semi-automatique ou automatisé externe, l'arrêt cardio-respiratoire, chaîne de suivie, réanimation cardio-respiratoire, le défibrillateur,
- Pratique : Procédure opérationnelle d'utilisation du DSA et DAE, conditions
- d'utilisation en sécurité, recueil et transmission de données, cas concrets,

Modalités d'évaluation:

- Validation des compétences par l'observation du formateur lors des différentes mises en situation pratique et d'un QCM pour la théorie.

Délai d'accès : 3 mois maximum

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





La sécurité incendie : Lutter contre le feu – Exercices d'évacuation avec visibilité nulle (fumée)

4H Présentiel
10 personnes
max/session 2
sessions/jour

Public concerné

- Tout collaborateur des entreprises industrielles, établissements recevant du public et tertiaires pouvant être confronté à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteur des robinet d'incendie armés et à évacuer les locaux sans visibilité

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens

pédagogiques

- Mise en situation pratique en situation de visibilité nulle (utilisation d'un générateur de fumée)
- Pédagogie adaptée au groupe de participants

Références réglementaires :

- Article R 4227-28 et 4227-39
- Règle APSAD R6, chapitre 4 et 6
- INRS « Dossier incendie sur le lieu de travail »

Intervenant

- Formateur Consultant certifié et habilité en qualité de formateur incendie, SSIAP3, Sapeur-pompier titulaire d'un cycle technique incendie du CNPP

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Acquérir des connaissances élémentaires théoriques et pratiques dans le domaine de la sécurité incendie**
- **Être capable d'intervenir efficacement sur un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours**
- **Être capable de mettre en pratique les procédures d'évacuation**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

- Les phénomènes d'incendie
- Définition du triangle du feu
- Les modes de propagation
- Le risque incendie et les éléments fondamentaux de prévention Les classes de feu
- Les procédés d'extinction
- Extincteurs/RIA
- Organisation de la 1ère intervention
- Alarme, Alerte et mise en sécurité
- Les techniques d'évacuation
- Mission de l'équipe d'évacuation
- Le point de rassemblement
- Méthode d'évacuation des personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluation:

- Validation des compétences par l'observation du formateur lors des différentes mises en situation pratique et d'un QCM pour la théorie.

Délai d'accès : 3 mois maximum

Tarif :

1045€ pour adhérent
1159€ pour non adhérent

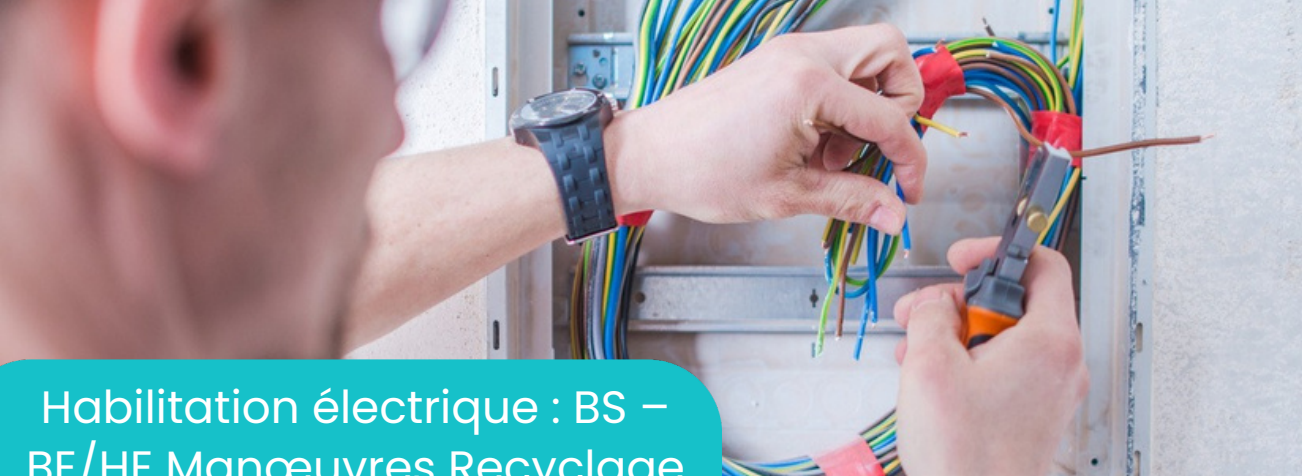
Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Habilitation électrique : BS – BE/HE Manœuvres Recyclage

1,5 jours
Présentiel
10 personnes max

Public concerné

Toute personne non électricien exécutant des opérations d'ordre électrique simples : interventions de raccordement et/ou des manœuvres sur les ouvrages électriques

Prérequis

- Etre titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité à apporter lors de l'ouverture de la formation

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens

pédagogiques

- Apports théoriques et mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules
- spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés

Particularités

- Un recyclage est requis tous les 3 ans

Intervenant

- Formateur spécialisé

Tarif :
550€ pour adhérent
610€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Etre en conformité avec la législation du travail,
- Etre en mesure d'exécuter, en sécurité, des opérations simples d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Module de base R1 : Thèmes communs

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles*, pratiques professionnelles*
- (*ces thèmes font l'objet d'une discussion entre les membres du groupe),
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Modules spécifiques(Thèmes propres au recyclage d'habilitation visé) :

- Habilitations BS, BE/HE Manœuvre: limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés(échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération,
- Mise en sécurité d'un circuit: pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement),
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Modalités d'évaluation:

- Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur au terme de la formation après évaluation et contrôle des connaissances.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Habilitation électrique : Tous symboles

1,5 jours
Présentiel
10 personnes max

Public concerné

- Toute personne répondant à une ou plusieurs codification(s) indiquée(s) et correspondant la nouvelle norme NF C 18-510

Prérequis

- Etre titulaire d'un **titre d'habilitation en limite de validité à apporter lors de l'ouverture de la formation**

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens

pédagogiques

- Apports théoriques et mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets,
- modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés

Particularités

- Un recyclage est requis tous les 3 ans

Intervenant

- Formateur spécialisé

Tarif :

1650€ pour adhérent
1830€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Etre en conformité avec la législation du travail,**
- **Etre en mesure d'exécuter, en sécurité, des opérations simples d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Module de base R1 : Thèmes communs

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles*, pratiques professionnelles*
- (*ces thèmes font l'objet d'une discussion entre les membres du groupe),
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Modules spécifiques(Thèmes propres au recyclage d'habilitation visé) :

- Zones d'environnement et leurs limites,
- Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
- Equipements de protection individuelle: identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Mise en sécurité d'un circuit: mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Documents applicables dans le cadre d'une opération: instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail..., Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque,
- organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité),
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Modalités d'évaluation:

- Un avis et un **titre d'habilitation pré-rédigé** sont adressés à l'employeur au terme de la formation après évaluation et contrôle des connaissances.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Habilitation électrique : BR, B1, B1V, B2, B2V, B2V essai

3 jours
Présentiel
10 personnes max

Public concerné

- Personnel électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique sur Basse Tension et/ou des manœuvres permises. Exécutant (indices B1) ou Chargé de travaux (indices B2)

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une expérience professionnelle

(différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, et les équipements électriques dans leur environnement, lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles).

Modalités d'accès

- Présentiel Intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets,
- Modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés

Intervenant

Formateur spécialisé

Tarif :

2574€ pour adhérent
2855€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Etre en conformité avec la législation du travail,**
- Etre en mesure d'exécuter, en sécurité, des opérations simples d'ordre électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Module de base 2 : Thèmes communs

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations,
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation,
- Evaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention,
- Assurer la surveillance électrique des opérations,
- Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension,
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective,
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle,
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...),
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.

Modules spécifiques (Thèmes propres à l'habilitation visée)

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique : respecter leurs instructions et échanger les informations,
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation,
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction,
- Utiliser les documents applicables lors des travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...,
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité,
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »).

Modalités d'évaluation:

- Un recyclage est requis tous les 3 ans
- Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur au terme de la formation après évaluation et contrôle des connaissances.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevialle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



Habilitation électrique : B0L Véhicule électrique ou hybride

1 jour
Présentiel 10
personnes Max

Public concerné

- Personnel non électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité

Prérequis

- Les stagiaires doivent opérer sur ou dans l'environnement des équipements électriques.
- Les stagiaires peuvent selon les situations assister un opérateur habilité
- Mise à disposition d'un véhicule électrique/ engin ou hybride
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française
- Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection (visière de sécurité)

Modalités d'accès

- Présentiel intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques s'appuyant sur un logiciel spécifique, Pédagogie interactive et travail en sous-groupes

Intervenant

- Formateur spécialisé

Particularités

- Un recyclage est requis tous les 3 ans

Tarif :

880€ pour adhérent

976€ Pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Etre en conformité avec la législation du travail,**
- **Etre en mesure d'exécuter, en sécurité, des opérations simples d'ordre électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Module de base (Prérequis - formation de base)

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance, capacité
- Effectuer une mesure électrique avec multimètre (tension/résistance)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
- Comprendre l'architecture des véhicules/engins.
- Connaître les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Etre capable de localiser les sources d'énergie électrique sur ces véhicules pouvant être source de risque,
- Connaître la conduite à tenir en présence de pièce nue sous tension,
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique et les mettre en œuvre.

Modules spécifiques (Thèmes propres à l'habilitation électrique B0L "Travaux d'ordre non électrique" :

- Citer les zones de voisinage et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites de l'indice 0 et formalisation,
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective,
- Enoncer les risques liés à l'utilisation des équipements de travail utilisés,
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique,
- Evaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention,
- Préciser le rôle, la fonction et les relations entre les acteurs concernés par les travaux,
- Organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la zone de travail,
- Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, attestation de consignation...),
- Respecter les instructions de sécurité données et rendre compte de son activité.

Modalités d'évaluation:

- Un avis et un **titre d'habilitation pré-rédigé** sont adressés à l'employeur au terme de la formation après évaluation et contrôle des connaissances.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agilless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B





Habilitation électrique : BS – BE/HE Manœuvres

2 jours
Présentiel

Public concerné

- Toute personne non électricien exécutant des opérations d'ordre électrique simples : interventions de raccordement et/ou des manœuvres sur les ouvrages électriques

Prérequis

- Aucun

Modalités d'accès

- Intra-entreprise

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets,
- modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés

Particularités

- Un recyclage est requis tous les **3 ans**

Intervenant

- Formateur spécialisé

Tarif :

550€ pour adhérent
610€ pour non adhérent

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- **Etre en conformité avec la législation du travail,**
- **Etre en mesure d'exécuter, en sécurité, des opérations simples d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.**

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Module de base 1 : Thèmes communs

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution brûlure,
- Citer les noms et les limites des domaines de tensions et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou installations,
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation,
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équiper les équipements de protection collective
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...),
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique,
- Evaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.

Modules spécifiques (Thèmes propres à l'habilitation visée)

- Connaître les limites des habilitations « BE » et « BS »,
- Echanger les informations et documents avec le chargé d'exploitation électrique,
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et fonctions,
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension,
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre,
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées.
- Evaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité,
- Connaître les acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation

Modalités d'évaluation:

- Un **avis** et un **titre d'habilitation pré-rédigé** sont adressés à l'employeur au terme de la formation après évaluation et contrôle des connaissances.

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de prestations de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre Agil'Ess et ses adhérents. Elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par Agil'Ess et ses prestataires.

Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis par Agil'Ess et sont applicables à toutes les prestations.

2- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Respecter les prérequis détaillés et appartenir au public concerné par le programme pédagogique.

Les demandes d'inscription ne sont prises en compte qu'après réception du bulletin d'inscription dûment complété accompagné de son règlement et des documents nécessaires à l'enregistrement du stagiaire.

L'offre de formation Agil'Ess est disponible et ouverte aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins et des adaptations à réaliser. Lors de l'inscription du participant un contact permet de définir en amont les aménagements à prévoir en fonction des besoins spécifiques identifiés.

3- TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le tarif de la formation est indiqué sur le bulletin d'inscription et concerne l'ensemble du parcours de formation. Tous les tarifs sont majorés du taux de TVA en vigueur.

Toute formation commencée est due en totalité.

Le règlement de la formation doit s'effectuer, soit par chèque à l'ordre de Agil'Ess, soit par RIB, accompagné du bulletin d'inscription.

4- CONDITIONS D'ANNULATION

A-Annulation et/ou absence du fait du client :

Dès réception du bulletin d'inscription par Agil'Ess, le client s'engage à participer à la formation.

Toutefois si le client souhaite annuler sa participation, Agil'Ess dispose d'un pouvoir d'appréciation sur la recevabilité des motifs d'annulations invoqués par celui-ci.

Possibilités d'annulations et/ou d'absences recevables :

Au plus tard J-21 : annulation de la participation : le client n'est pas facturé. Agil'Ess restitue le règlement au client ou peut le conserver en cas de souhait de réinscription sur une nouvelle session (en fonction des sessions planifiées).

De J-20 à J-8 : annulation de la participation : le client doit justifier l'annulation de sa participation par l'un des justificatifs suivants : arrêt de travail, certificat médical, bulletin d'hospitalisation... S'il ne dispose pas de justificatifs recevables, la totalité du montant de la formation correspondant à son statut lui sera facturé.

De J-7 à J : annulation de la participation : Agil'Ess facture directement l'adhérent de la totalité du montant de la formation correspondant à son statut. Jour J : absence à la formation : Agil'Ess facture directement le client de la totalité du montant de la formation correspondant à son statut.

ATTENTION : Toutes informations d'annulation et/ou d'absence de la part du client doivent être notifiées par écrit, par mail, à Agil'Ess dans les plus brefs délais, pour être recevable.

B- Annulation et/ou report du fait d'Agil'Ess :

Agil'Ess se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le client est prévenu par écrit, par mail, au moins 3 jours avant la date de début de la formation. Son règlement sera conservé afin de faciliter sa réinscription à une session ultérieure.

5- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents mis à disposition du client et/ou du stagiaire sont protégés par la réglementation de la propriété intellectuelle. En conséquence, l'exploitation des documents sans autorisation expresse préalable et écrite d'Agil'Ess est interdite.

6- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ - RGPD

Les données contenues dans le bulletin d'inscription et faisant l'objet d'un traitement automatisé ne seront utilisées par Agil'Ess qu'aux bonnes fins d'actions de formation et de leur gestion. Conformément à la loi dite « Informatique et Liberté », le bénéficiaire de la formation dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données.

7- LITIGES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes.

8- CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Pour les salariés d'entreprise cotisant à l'OPCO MOBILITES: afin de bénéficier du financement de la formation, dans la limite des fonds disponibles et du budget annuel, l'entreprise doit :

- Être à jour de sa contribution formation à la date de la signature du bulletin d'inscription.

- Compléter et saisir en ligne sur le site internet de l'OPCO MOBILITES sa demande de prise en charge accompagnée des pièces nécessaires demandées.

Pour les Artisans/ gérants / Non-salariés : afin de bénéficier du financement de la formation dans la limite des fonds disponibles, l'entreprise doit :

- Être à jour de sa contribution formation envers l'organisme financeur auquel il est adhérent, à la date de la signature du bulletin d'inscription.

- Saisir en ligne sur le site internet du FAFCEA ou envoyer par courrier à l'AGEFICE sa demande de prise en charge accompagnée des pièces nécessaires demandées.

- Subrogation : possibilité de bénéficier de la subrogation de paiement permettant d'éviter l'avance des coûts de la formation (sous conditions); En faire la demande lors de la saisie du dossier sur le site de l'OPCO MOBILITES (cocher la case concernée).

Pour tout autre statut : le tarif total de la formation sera facturé et il vous appartient de faire vos propres démarches de financement.

NB : Pour tous les participants aux formations, quel que soit le statut: Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation et le solde de votre budget annuel auprès de votre organisme financeur, et de faire votre demande de prise en charge avant la formation pour vous faire rembourser les sommes correspondantes. Les modalités tarifaires et/ou de prise en charge annoncées sont valables au moment de l'inscription. Toute modification de ces modalités en cours d'année fera l'objet d'une révision du tarif facturé de la formation.

Les formations sont disponibles et ouvertes aux personnes en situation de handicap, en fonction des besoins et des adaptations à réaliser. Au moment de l'inscription de l'apprenant, contact est pris afin de déterminer en amont Les aménagements à prévoir en fonction des besoins spécifiques identifiés

Réseau Agil'ess – ZAC du Fromadan – BP 66 – 47190 AIGUILLON – France Contact : 06 11 95 85 09

E-Mail : nathan.crouzevalle@agiless.fr

SIRET 82071770000018 – DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75470133647 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine – NAF 9499Z

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à TVA (article 261-4-4- du CGI) Titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle couvrant la responsabilité civile professionnelle d'exploitation MAIF n°418719B

